

## Protocole sanitaire Collégiens

### Rentrée 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

Le protocole sanitaire a pour objectif de présenter les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du collège dans le respect strict des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les 5 fondamentaux du protocole sanitaire :

- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrières ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels ;
- La formation, l'information et la communication.

Une fiche thématique sur les modalités pratiques d'accueil des élèves au collège :

15 élèves par classe. Port obligatoire du masque « grand public » pour les collégiens dans les situations où la distanciation risque de ne pas être respectée.

Accueil	Arrivée bus : les élèves sont accompagnés au collège depuis l'arrêt du bus suivant les nouveaux horaires promulgués par l'intercom Accueil au collège : Lavage des mains aux portes du collège Deux récréations : 6 <sup>ème</sup> cours générale, 5 <sup>ème</sup> près du CDI Passages aux toilettes échelonnés suivant les classes et le nombre d'élèves. Distanciation respectée en enlevant 1 urinoir sur deux et en gérant les entrées et les sorties.
Enseignement	1 SALLE par classe. Ce sont les professeurs qui se déplacent. Les professeurs ont tous des masques. Un kit de nettoyage leur est remis avec gel mains, gants et lavettes. Lavage des mains à l'entrée pour les élèves et à la sortie du cours. La distanciation physique respectée en enlevant un bureau et une chaise sur deux. Un dossier est posé pour chaque élève avec un matériel attribué et personnel. Cours avec vidéo projecteur préconisés.
Récréations	2 ou 3 récréations différées selon le nombre d'élèves et les classes sur deux cours. La distanciation physique sans jeux de ballon, sans bancs. Même organisation pour les toilettes qu'au moment de l'accueil. Entrées et sorties de cours différées avec portes ouvertes pour éviter de toucher les clenches. Les classes sont aérées toutes les deux heures.
Restauration	1 seul menu. Organisation des temps de restauration et d'accès : Présentation devant la restauration échelonnée avec marquage au sol pour distanciation physique. Lavage des mains au savon. Le plateau est préparé avec verre, couverts, pain individuel et demi-bouteille d'eau. 1 plat chaud, 1 entrée, 1 fromage et 1 dessert. Distanciation physique en enlevant 1 chaise sur deux. L'élève est assis en diagonale de son vis-à-vis et à 1 mètre de son voisin. Sortie organisée, encadrée et régulée. Passage aux toilettes selon les mêmes modalités que pour l'accueil et les récréations.
Sorties des élèves	Echelonnées en fonction des bus. Passage aux toilettes selon les mêmes modalités que pour l'accueil et les récréations. Les élèves sont raccompagnés à l'arrêt de bus.
Activités sportives	Pas de jeux de ballons Distanciation à respecter de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course à pied

	<p>Limiter la pratique à des activités de basse intensité si la distanciation n'est pas possible.</p>
Arts plastiques	<p>L'élève doit avoir son matériel personnel. Des feuilles pourront être proposées dans une pochette individuelle. Les découvertes de la culture se fera au travers des moyens audio-visuels</p>
Technologie	<p>Adaptation de la salle avec un poste sur deux pour la distanciation physique. Mise à disposition de gel hydro alcoolique comme pour toute salle de classe Assurer une désinfection régulière adaptée avec des lingettes sur clavier, souris etc... Aération de la salle comme pour toutes les salles toutes les 2 heures</p>

**Les emplois du temps et les horaires d'ouvertures vous seront communiqués Jeudi 14 mai**

**Procédure de gestion d'un cas suspect :**

NE PAS ENVOYER EN CLASSE UN ELEVE MALADE, FIEVREUX ou FRAGILE.

**Symptômes évocateurs :** toux éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

La personne ou l'élève est immédiatement isolée avec un masque à l'infirmerie dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les gestes barrières sont impérativement respectés.

La personne ou l'élève consulte son médecin traitant qui décidera de l'opportunité et les éventuelles modalités de dépistage.

Les locaux occupés par la personne ou l'élève font l'objet d'un nettoyage approfondi.

La personne ne pourra revenir dans l'établissement qu'après un avis médical

En cas de test positif les services académiques sont immédiatement informés et se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et du département 14.

Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

Les personnels et les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec la personne sont informés.